

VIOLENCE QUE FAIRE

2018

rapport d'activité

01

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Une nouvelle année de défi pour l'Association VIOLENCE QUE FAIRE (VQF) s'achève, avec la satisfaction d'avoir réussi à garder le cap et à remplir tous les objectifs fixés, en particulier en clôturant l'année avec un solde financier positif. L'Association a en effet réussi à constituer une première partie de la réserve financière prévue, dévolue à assurer 3 mois de fonctionnement. Ce très léger matelas représente un début de sécurité bienvenue, que nous n'avions pas pu réaliser les années précédentes.

La coordinatrice de l'Association, Marion Labeaut, engagée mi-octobre 2017, a relevé tous les défis avec enthousiasme et compétence. Elle a ainsi non seulement levé les fonds nécessaires pour améliorer les résultats financiers mais a également permis de remettre les activités fondamentales de VQF en cohérence avec les exigences des cantons romands, relayées par la Conférence latine.

Il s'agissait de redynamiser le service de conseil en ligne qui est au cœur de VQF, notamment en remobilisant le réseau suisse romand de services partenaires qui consacrent quelques heures par mois pour apporter des réponses professionnelles, personnalisées et gratuites aux internautes. Maintenir les informations à jour sur le site, vérifier l'adéquation des réponses proposées aux internautes et ajouter des pages spéciales sur des thèmes particuliers fait également partie des tâches régulières et indispensables de cette offre de service de conseil en ligne, unique en Suisse. Cet objectif prioritaire a été parfaitement réalisé.

En 2018, grâce au soutien de différents bailleurs de fonds publics et privés, VQF a pu traduire les pages essentielles du site en 11 langues étrangères (en plus des pages en anglais déjà accessibles). Ceci permet à VQF d'atteindre et d'informer également les populations non francophones de Suisse romande.

La Fondation OAK, qui soutient généreusement VQF depuis de longues années, a de surcroît fait « don de compétences » à l'Association en mettant à disposition ses professionnelles en communication pour réaliser deux vidéos promotionnelles à usage libre et illimité par VQF. Elles seront diffusées courant 2019. Nous les en remercions très vivement.

De nombreuses autres activités de promotion du site, de sensibilisation des professionnel·le·s ou du grand public ont encore été menées, comme chaque année, au gré des invitations et des opportunités.

2018 : UNE ANNÉE CHARGÉE !

En effet, en 2018, l'Association VIOLENCE QUE FAIRE (VQF) a non seulement poursuivi le travail de réorganisation initié en 2017, mais a également relevé les nouveaux défis qui se sont imposés, notamment en termes de stratégie financière et de communication. Le renforcement de sa mission première, le conseil en ligne professionnel et la relance des collaborations avec les institutions du réseau romand sont restés au cœur de l'activité quotidienne de VQF.

RÉORGANISATION STRUCTURELLE ET DÉVELOPPEMENTS STRATÉGIQUES

Marion Labeaut, la coordinatrice, a vu son taux d'activité augmenté de 50% à 70% depuis le 1^{er} janvier 2018. Deux groupes de travail ont été mis en place au sein du Comité en collaboration avec elle, l'un sur la stratégie de communication et l'autre sur la stratégie financière. L'organigramme de l'Association a également été affiné afin de préciser les rôles et responsabilités.

Après plus de 10 ans d'existence, VQF dépend, chaque année, d'une recherche de fonds encore trop importante pour maintenir son activité de base à savoir : le maintien, l'actualisation et le développement du site www.violencequefaire.ch ainsi que son service de conseil en ligne professionnel, anonyme et gratuit. Afin d'atteindre les objectifs de consolidation financière de l'Association tout en prenant en compte les ressources humaines à disposition, la coordinatrice a entrepris des démarches pour renforcer l'équipe du secrétariat sans augmentation des charges salariales. Pour ce faire, le programme national de qualification BNF ainsi que la Fondation compétences bénévoles ont été sollicités. Le programme BNF donne la possibilité à des personnes en recherche d'emploi de travailler pour une durée déterminée dans des institutions tout en continuant de toucher les indemnités chômage. Ce programme a été sollicité afin de trouver un·e spécialiste en communication et recherches de fonds ainsi qu'un·e psychologue. Ces forces supplémentaires sont gratuites pour l'Association et débiteront en 2019. La Fondation compétences bénévoles a, quant à elle, mis à la disposition de VQF une spécialiste en communication bénévole à raison de quelques heures par mois pour l'aider à revoir sa stratégie dans ce domaine.

COMITÉ: DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS

Le Comité a été renforcé par l'arrivée d'une nouvelle membre, Andrea Delannoy, présidente de l'association MOD-ELLE qui lutte contre les stéréotypes de genre influençant les aspirations et limitant les choix de carrière des jeunes. Son expérience, son enthousiasme et son réseau sont de nouveaux atouts pour le comité. Andrea a été élue lors de l'Assemblée générale le 6 juin 2018, en même temps qu'Irène Schmidlin et Luca Zuntini qui avaient déjà intégré le Comité en novembre 2017.

RELANCE DU RÉSEAU ET NOUVELLES COLLABORATIONS

En 2018, l'Association a pu réaliser l'objectif de relancer le [réseau d'institutions](#) dans le but de collaborer autour du service de conseil en ligne. Les institutions suivantes ont pu répondre positivement à la demande de collaboration:

- Centre LAVI Vaud
- Solidarité Femmes – Centre LAVI Fribourg (dès 2019)
- Association Point du Jour en Valais
- Solidarité Femmes Bienne (dès mars 2019)

Le maintien et l'élargissement des collaborations avec le réseau des institutions reste un objectif pour 2019.

A SUIVRE PAGE 3

2018

rapport d'activité



2 Mars 2018 – Remise de chèque
De gauche à droite : Monique Semeels, Geneviève Gehrig, Nathalie Piguet, Marion Labeaut, Sonja Ebert, Béatrice Jacot, Françoise Aubert



Je subis de la violence
Je recours à la violence
Je connais une personne concernée
que faire ?

La violence domestique est un phénomène qui touche toutes les personnes, hommes et femmes, dans une relation de couple, à caractère intime ou familial, quel que soit le statut de la relation.

Rompers le silence et l'isolement est le premier pas pour mettre fin au cycle de la violence.

www.violencequefaire.ch

Flyer campagne de sensibilisation 2018 – Sortir du silence



CONVENTION D'ISTANBUL

L'Association est devenue membre du Réseau Convention Istanbul depuis décembre 2018.

La Convention d'Istanbul attribue aux ONG, aux services spécialisés et aux autres acteurs de la société civile un rôle important au niveau de la mise en œuvre et du suivi de la lutte contre la violence domestique. En Suisse, ce sont des organisations non gouvernementales et à but non lucratif qui assument une grande partie des offres d'assistance et qui sont responsables des institutions de protection pour les personnes concernées par la violence dans le couple. VQF est l'une de ces organisations et a l'avantage de proposer une prestation unique en Suisse et complémentaire aux services spécialisés existants. En ratifiant la Convention, la Suisse s'est engagée à encourager ces offres et à développer des collaborations avec les organisations non gouvernementales.

8 MARS 2018 – CAMPAGNE DE SENSIBILISATION : SORTIR DU SILENCE

Le 2 mars 2018, l'Association s'est vue remettre un chèque de CHF 20'500.- récoltés par les femmes des clubs Soroptimist de Lausanne et Lavaux ainsi que par le Zonta Club de Lausanne lors d'une petite cérémonie au sein des locaux de VQF.

Grâce à cette levée de fonds, aux soutiens financiers de la Loterie Romande, de la Fondation Casino Barrière Montreux ainsi qu'aux Retraites populaires, VQF a pu développer un nouveau flyer et un support de présentation. Le 8 mars 2018, Journée internationale pour les Droits des Femmes, ces nouveaux outils de communication ont été largement diffusés au sein du réseau médical romand afin d'encourager les patient-e-s confronté-e-s à la problématique de la violence au sein du couple à sortir du silence via le site www.violencequefaire.ch. 148'000 flyers et 2'300 présentoirs ont été envoyés dans le réseau médical (médecins généralistes, gynécologues, pédiatres etc.) et les pharmacies en Suisse romande.

À l'occasion de cette campagne de sensibilisation, l'Association a été contactée par plusieurs médias. La coordinatrice a notamment été interviewée le 7 mars 2018 par la radio LFM. Les journaux tels que *24heures*, *Lausanne Cité*, *Le Courrier* et *Le Régional* ont fait paraître des articles durant le mois de mars 2018. Cet intérêt des médias a permis de diffuser plus largement le message de la campagne de briser le silence et également de donner de la visibilité à l'Association VIOLENCE QUE FAIRE.

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS QUI ONT RYTHMÉ 2018

Pièce de théâtre « Le Blues de la tortue » – 15 février 2018

Le 15 février 2018 à Lausanne, l'Association a participé à la discussion faisant suite à la pièce de théâtre « Le Blues de la tortue » traitant de la violence au sein du couple. Romy Siegriest psychologue, conseillère en ligne pour VQF, depuis 4 ans a participé à cet échange avec 3 autres professionnel-le-s des domaines du conseil conjugal, de l'aide aux victimes et de l'accompagnement des personnes auteures dans le canton de Vaud.

16^{ème} Forum violences domestiques. Les violences dans les relations amoureuses chez les jeunes: des représentations à la prévention – 27 septembre 2018

Le Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV) a invité l'Association à participer à la table-ronde du 16^{ème} Forum violences domestiques qui s'est tenu à Genève le 27 septembre 2018. La coordinatrice de l'Association a eu l'occasion de présenter VQF, son site et son service de conseil en ligne aux professionnel-le-s du réseau présents et d'explicitier les particularités des demandes des jeunes sur le site.

Congrès national sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul en Suisse – 13 novembre 2018

VQF s'est rendue à cette journée organisée par le Bureau Fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) qui a permis aux actrices et acteurs du réseau suisse de la violence domestique de se rencontrer, d'échanger et surtout de s'informer sur les engagements pris par la Suisse afin de lutter efficacement contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique. Dans son discours, Sylvie Durrer, Directrice du BFEG, a rappelé que « la violence domestique n'est pas une affaire privée mais une affaire publique ». C'est un « problème de société » dont les statistiques policières ne représentent que « la pointe de l'iceberg ». En Suisse, en 2018, la statistique policière de la criminalité révèle que 18'522 infractions sont attribuées à la violence domestique ainsi que 27 homicides consommés et 52 tentatives d'homicides.

Réalisation d'une vidéo de présentation de l'Association VIOLENCE QUE FAIRE – novembre 2018

En novembre 2018, en plus de son soutien financier, la Fondation OAK a permis à l'Association de réaliser deux vidéos promotionnelles permettant de présenter l'action de VQF, sous la forme d'interviews de la présidente et de la coordinatrice. Ces vidéos, une fois le montage terminé, seront visibles sur le site de la Fondation OAK et pourront être utilisées librement par l'Association, notamment comme support pour les demandes de soutien financier. Elles seront diffusées en 2019.

Prix de la Fondation CSS – décembre 2018

En décembre 2018, la Fondation CSS a décidé de valoriser et de soutenir les activités de l'Association en lui octroyant le Prix de la Fondation 2018 d'un montant de CHF 15'000.-. La remise de prix aura lieu le 16 mai 2019 à Lucerne et sera relayée par les médias.

SUITE PAGE 1 – MOT DE LA PRÉSIDENTE

Tout ce travail a été accompli avec des moyens limités (1.7 EPT au total) et je salue l'excellent travail fourni par l'ensemble du secrétariat de VQF, la coordinatrice (0.7 EPT), la secrétaire (0.5 EPT) et les stagiaires (0.5 EPT), qui n'ont ménagé ni leurs efforts ni leur volonté. L'excellence de ce travail a d'ailleurs été reconnue par la Fondation CSS qui a accordé son Prix 2018 à l'Association pour un montant de CHF 15'000.-.

2018 représente une date majeure dans le domaine de la lutte contre la violence dans les relations de couple puisqu'elle a vu la ratification par la Suisse de la Convention d'Istanbul, convention contraignante visant à lutter efficacement « contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ». L'approche intégrée prônée par ce texte émanant du Conseil de l'Europe met en valeur la prise en charge non seulement des victimes mais aussi des auteur-e-s, de l'entourage, des jeunes et de l'ensemble des professionnel-le-s touchés par la violence. Les activités de VQF sont déjà totalement alignées avec les objectifs de cette Convention.

La mission de VQF et sa place dans le dispositif de traitement et de prévention de la violence dans le couple ne sont plus à démontrer. L'Association fait toutefois toujours face au défi de trouver un subventionnement suffisant pour pouvoir assurer sa pérennité. Quant aux fonds privés, ils sont souvent liés à la poursuite de projets spécifiques et ne permettent pas à l'Association d'accomplir sa mission principale.

Nous terminons donc l'année 2018 avec une entière satisfaction du travail accompli et surtout avec l'espoir que nos divers appels au soutien seront entendus !

Je remercie très sincèrement toutes les personnes engagées dans cette belle mission, salariées, bénévoles, membres du comité, répondantes et répondants, pour tout le travail fourni avec compétence, engagement et humanité et espère vivement que 2019 sera une année faste et pleine d'heureux rebondissements.

Michèle Gigandet
Présidente ad interim

DÉVELOPPEMENT DU SITE DANS SA VERSION MULTILINGUE

Le projet initié en 2017 vise à traduire des informations principales du site www.violencequefaire.ch en 11 langues supplémentaires (en plus des pages en anglais déjà existantes) afin d'atteindre les personnes résidant en Suisse romande mais ne maîtrisant pas le français. C'est à elles que ce service s'adresse et plus spécialement aux femmes migrantes, particulièrement isolées. Cette partie de la population est fortement limitée par la barrière de la langue et ceci spécialement lorsqu'elle doit affronter des questions aussi intimes que la violence dans les relations de couple. Les cantons de Berne, Fribourg et du Valais étant bilingues, l'Association a également souhaité traduire les parties principales de son site en allemand et pourra ainsi offrir des réponses personnalisées aux internautes germanophones.

Les pages concernées ont ainsi été traduites en 11 langues: albanais, allemand, arabe, bosniaque/croate/serbe, espagnol, italien, polonais, portugais, somali, turc grâce aux soutiens financiers des cantons de Berne, Genève, Valais, Vaud et Fribourg, ainsi qu'en tigrigna grâce à un soutien supplémentaire de la Fondation Pro Victimis. Le projet sera poursuivi en 2019.

FORMATIONS ET INTERVENTIONS

Formation de l'équipe du service de conseil en ligne

Formation de base au travail de conseil en ligne, février et mai 2018

Le conseil en ligne n'est pas une simple réponse à un courriel. Il y a des principes essentiels à respecter pour préserver l'anonymat et la confiance des personnes qui demandent conseil et pour leur répondre de manière personnelle et différenciée tant dans l'information et le soutien que dans l'orientation. La formation aux spécificités du conseil en ligne est absolument nécessaire pour pouvoir effectuer ce travail qui diffère de l'accompagnement habituel en face à face ou par téléphone proposé par les services spécialisés. C'est pourquoi chaque nouvelle ou nouveau conseillère ou conseiller en ligne suit une formation d'une demi-journée organisée par l'Association.

Formation interne sur la thématique des violences au sein des couples de personnes âgées, septembre 2018

La Docteure Nathalie Romain Glassey (Unité de médecine des violences, CHUV) est intervenue auprès du personnel et des conseillères et conseillers en ligne de l'Association **VIOLENCE QUE FAIRE** afin d'approfondir la thématique des violences au sein des couples de personnes âgées. Cette formation a notamment permis à l'équipe de VQF d'échanger autour de cas concrets reçus sur le site www.violencequefaire.ch pour chercher ensemble des pistes de soutien.

Formation interne sur la thématique de la violence au sein des couples LGBT*+, décembre 2018

Camille Béziat de l'Association Les Klamydia's, Yannick Forney de Checkpoint Vaud et Raphaël Depallens de l'Association PAV (Pôle Agression et Violence) ont donné une formation à l'équipe du service de conseil en ligne de VQF. Cette formation a permis aux conseillères et conseillers en ligne d'être sensibilisé-e-s aux enjeux et spécificités des personnes LGBT*+ concernées par la violence au sein de la sphère intime.

Interventions

Intervention au Centre de formation professionnelle Berne francophone (CEFF), Saint-Imier, mars 2018

La coordinatrice de VQF est intervenue une demi-journée auprès des étudiant-e-s de la filière soins infirmiers afin de présenter l'Association, la problématique de la violence au sein du couple et quelques éléments permettant de la détecter.

Intervention à la Haute école de travail social (HETS), Genève, Juin 2018

Dans le cadre du cours « institutions et interventions dans le champ des violences conjugales et domestiques » de la HETS, VQF a été invitée en tant qu'institution active dans le domaine. La coordinatrice a eu l'occasion de présenter les activités et les pratiques quotidiennes de l'Association ainsi que les aspects théoriques sur lesquels VQF prend appui dans ses interventions.

Intervention auprès des Institutions pour l'enfance (IPE) du canton de Vaud, novembre 2018

La présidente et le trésorier ont présenté VQF à une cinquantaine d'infirmières de la petite enfance du canton de Vaud, rattachées à l'AVASAD (Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile), lors de l'une de leurs journées de formation.

2018

rapport
d'activité

LES INSTITUTIONS PARTENAIRES PARTICIPANT AU SERVICE DE CONSEIL EN LIGNE 2018

Centre d'accueil MalleyPrairie VD

Centre Prévention de l'Ale VD

Centre LAVI VD

Ex-expression FR

Point du Jour VS

L'équipe de conseil en ligne est par ailleurs complétée par deux professionnelles ayant des mandats directs de l'Association.

Merci aux membres de l'équipe pour leur précieux travail.

Les personnes qui font l'Association

LE SECRÉTARIAT

Coordinatrice
Secrétaire

Marion Labeaut, *depuis mi-octobre 2017 (à 50% puis à 70%)*
Maria Roma Gasser, *depuis 2015 (50%)*

Psychologues stagiaires

Mickaël Chappatte, *d'août 2017 à janvier 2018 (50%)*
Camille Quehen, *de février à juillet 2018 (50%)*
Noémie Schörer, *dès août 2018 (50%)*

LE COMITÉ

En 2018, la composition du Comité de **VIOLENCE QUE FAIRE** a été la suivante :

Michèle Gigandet

responsable pédagogique du Centre d'accueil MalleyPrairie,
présidente ad interim depuis juin 2017

Christian Anglada

responsable pédagogique du Centre Prévention de l'Ale, *trésorier depuis juin 2017*

Andrea Delannoy

présidente de l'association MOD-ELLE, *membre dès juin 2018*

Stéphanie Reichenbach

juriste à l'Office cantonal de l'égalité et de la famille Valais,
membre depuis juin 2017

Irène Schmidlin

cheffe de projet et juriste au sein du BEFH, représentante du
BEFH suite au départ de Sophie Cattin, *depuis novembre 2017*

Luca Zuntini

directeur du secteur Histoires de PARENTS & AEMO, *membre depuis novembre 2017*

Les remerciements

Tout au long de l'année, nous avons pu compter sur l'appui des institutions qui collaborent à nos activités ou qui nous soutiennent financièrement. Nous tenons à les remercier vivement.

LES CANTONS ROMANDS

Canton de Vaud
République et canton de Genève
Canton de Neuchâtel
Canton du Valais

Canton de Fribourg
Canton de Berne
Canton du Jura

LES ORGANISMES DONATEURS (ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Capital Group
Fondation Sophie et Karl Binding
Fondation CSS
Fondation Ernst Göhner

Fondation Oak
Fondation Pro Victimis
Retraites Populaires
Club Soroptimist de Lausanne et Lavaux
Zonta Club de Lausanne

Et l'ensemble des donatrices et donateurs privés.

2018

rapport
d'activité

ANNEXE 01

Nombre de questions posées sur le site

Durant l'année 2018, 733 questions (contre 512 en 2017) ont été posées à notre équipe de répondeur via le site www.violencequefaire.ch. 79% des questions posées proviennent de personnes victimes de violence au sein du couple ou de leur relation amoureuse/intime (inclus les personnes de la section « jeunes »). Comme les années précédentes, les femmes sont surreprésentées (88%) parmi les utilisateurs et utilisatrices du service de conseils en ligne. L'âge moyen des internautes posant une question est de 35 ans. Les statistiques de fréquentation du site se basent sur les données de Google Analytics.

	Nbre de sessions	Nbre utilisatrices et utilisateurs	Questions reçues				
			«je subis de la violence»	«je recours à la violence»	«je suis témoin de violence» « jeunes »	« Autres »*	
2018	195'751	165'799	466	29	112	110	16
Moyenne/jour	536						

Profil des internautes

Note : ces statistiques concernent uniquement les internautes qui nous posent des questions. Au moment de créer le pseudo, les informations suivantes leur sont demandées : canton ou pays de provenance, année de naissance, sexe.

Provenance des questions suisses

VD	GE	FR	JU	NE	BE	VS	Autres cantons
46.6%	28.3%	5.5%	1.6%	5.8%	3.5%	6.8%	1.9%

Une partie des questions arrivant sur le site proviennent de l'étranger. Nous répondons également à ces questions, sans toutefois détailler notre message, et réorientons les internautes vers des structures dans leurs pays.

Sexe des internautes

Général			« je subis de la violence »			« je recours à la violence »		« je suis témoin de violence »		« jeunes »		« Autres »*	
Femmes	Hommes	Trans	Femmes	Hommes	Trans	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
645	87	1	423	42	1	19	10	92	20	99	11	12	4

Âge des internautes

	« je subis de la violence »	« je recours à la violence »	« je suis témoin de violence »	« jeunes »	« Autres »
Âge moyen	37 ans	40 ans	40 ans	18 ans	37 ans

*Les personnes classées sous « Autres » sont des personnes ne précisant pas leur rapport à la violence ou exerçant une violence symétrique.

BILAN AU 31.12.2018

ACTIF	2017	2018	PASSIF	2017	2018
Liquidités			Dettes à court terme		
Caisse	255	77	Assurances sociales	5'876	0
CCP	19'559	34'808			
PayPal	0				
Actifs de régularisation			Passifs de régularisation		
Actifs transitoires	5'754	28'728	Passifs transitoires	8'101	24'887
Impôt anticipé à récupérer	0	0			
Immobilisés			Fonds propres		
Informatique	0	0	Réserve pour frais fixes	15'000	30'000
			Résultat de l'exercice précédent	21'387	-3'410
			Résultat de l'exercice	-24'797	12'136
			Disponibilité fonds propres	-3'410	8'726
TOTAL ACTIF	25'567	63'613	TOTAL PASSIF	25'567	63'613

		COMPTES 2017		COMPTES 2018		
RECETTES		RECETTES	CHARGES	RECETTES	CHARGES	
RECETTES	Subventions					
	Canton de Vaud (Bureau de l'égalité)	44'660	(1)	44'660	(1)	
	Canton de Genève	19'248		19'248		
	Canton de Neuchâtel	5'562		5'562		
	Canton du Valais	5'034		5'034		
	Canton de Fribourg	4'608		4'608		
	Canton de Berne	1'920		1'920		
	Canton du Jura	1'770		1'770		
	Fondation Oak	75'000		74'980		
	Capital Group	0		8'000		
	Fonds affectés					
	Canton de Vaud	0		4'400		
	Canton de Genève	0		1'700		
	Canton du Valais	0		5'000		
	Canton de Fribourg	0		1'900		
	Canton de Berne	0		2'710		
	Fondation Binding	0		2'800		
	Fondation Ernst Göhner	0		10'000		
	Fondation Pro Victimis	0		1'800		
	Dons					
	Loterie romande	10'000		0		
	Clubs Soroptimist et Zonta	0		20'500		
	Fondation CSS	0		15'000		
	Retraites Populaires	0		1'500		
	Dons organisations privées	21'526		0		
	Dons personnes privées	530		896		
	Cotisations					
	Membres	1'780		1'650		
	Produits financiers	0		0		
	Produits divers					
	Produits des interventions	580		1'020		
	Revenus de sous-location	14'160		8'160		
	CHARGES	Communication et promotion				
		Actions et matériel de communication		4'817		10'088
		Nouveaux dépliants		0		16'522
		Frais maintenance des sites internet				
		Abonnements		533		191
		Assistance technique et site multilingue		60		14'871
		Répondance				
Rémunération – conventions partenaires			-2'389		6'705	
Rémunération – hors conventions partenaires			18'534		19'215	
Intervisions/Formations			717		506	
Coordination répondance			0		854	
Charges du personnel fixe						
Salaires (y c. charges sociales)			179'035		120'372	
Formation continue			740		0	
Frais des locaux						
Loyer			21'720		21'720	
Frais d'administration						
Frais de bureau et frais postaux			2'816		2'897	
Frais de comité			1'122		419	
Indemnités de déplacement			492		340	
Téléphone/internet			1'216		1'252	
Matériel informatique			30		0	
Honoraires tiers			1'733		1'730	
Réserve pour Frais fixes			0		15'000	
TOTAL		206'378	231'175	244'818	232'682	
Perte/Excédent		P 24'797			E 12'136	
TOTAL ÉQUILIBRE		229'875	229'875	244'818	244'818	

Remarques

(1) Subvention selon clé de répartition CLASS CHF 21'858.- + subvention extraordinaire CHF 22'802.-

Comptes révisés par le cabinet fiscal FITAG SA, Echallens